



FREDON
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

Vespa velutina en BFC

Projet

Plan d'action Régional



 contact@fredonbfc.fr



Siège à Beaune : 21, rue Jean Baptiste Gambut – 21200 Beaune



Tel : 03 80 25 95 45



Site d'Ecole Valentin : Espace Valentin Est – 12 rue de Franche-Comté – Bât. E – 25 480 Ecole-Valentin



Tel : 03 81 47 79 20

FREDON

L'expertise végétale pour la santé de l'environnement

Environnement

Lutte collective

Epidémiosurveillance



FREDON
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

Expérimentation

Inspection

Formations

Structure régionale **reconnue OVS** (*organisme à vocation sanitaire*)
Intervention sur les problématiques liées à la **santé des végétaux sans but lucratif**

Accréditation : Compétence, Indépendance et impartialité



OVS-V

- ✓ Neutralité – impartialité
- ✓ Accréditation COFRAC
- ✓ Syndicat 1884- Collège adhérents
 - Agriculteurs
 - Professionnels du paysage
 - Collectivités
 - Particuliers

Délégataire service public DRAAF

- ✓ Inspection officielle
- ✓ épidémiosurveillance sanitaire
- ✓ lutte collective

Partenaires financiers

- ✓ DRAAF ~60%
- ✓ Agence eau
- ✓ MTE
- ✓ ARS
- ✓ Collectivités, CD, CC, Communes
- ✓ Privés-entreprises

Partenaires techniques variés

- ✓ Santé végétale tous domaines
- ✓ Qualité de l'eau
- ✓ Ecophyto- technique alternative PP
- ✓ Lutte collective
 - ❖ Rongeur
 - ❖ Insecte
 - ❖ Oiseau
 - ❖ Pathogène, bactérie, virus, vecteur



FREDON

Santé humaine

- ✓ Plante
- ✓ Moustique
- ✓ Zoonose
- ✓ Insecte, processionnaire,
- ✓ projet tique

Formation / Animation

Force de proposition au CROPSAV via SRAL

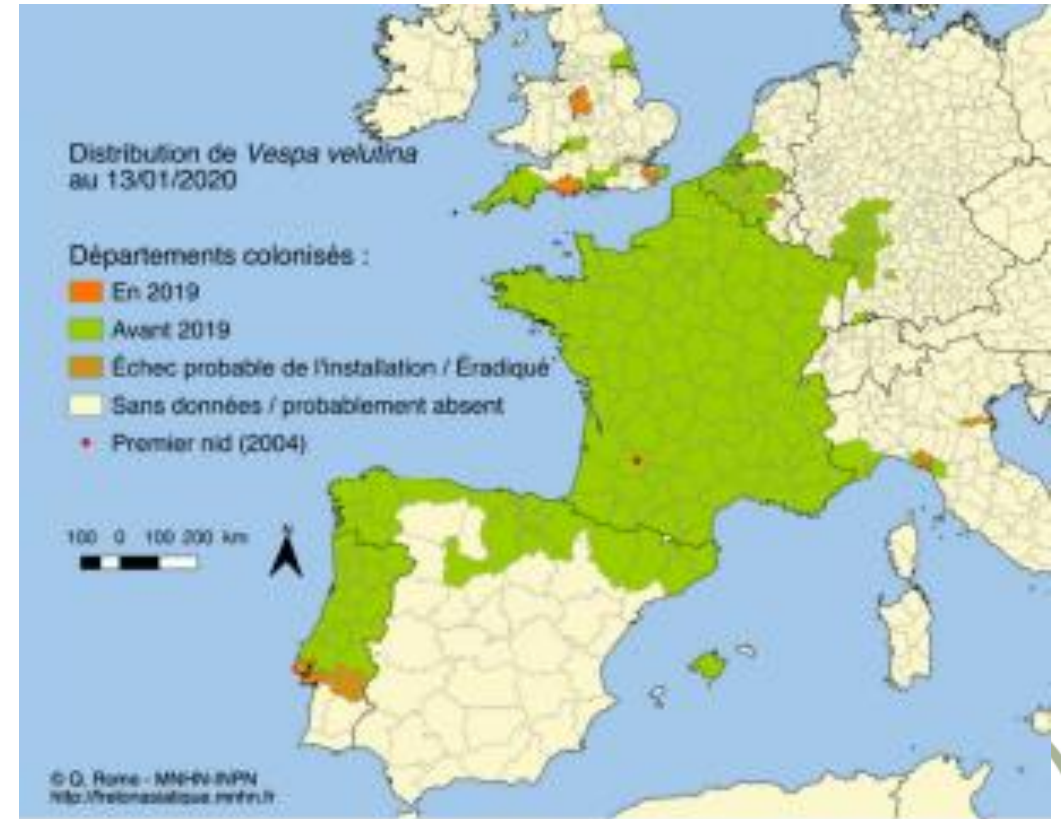
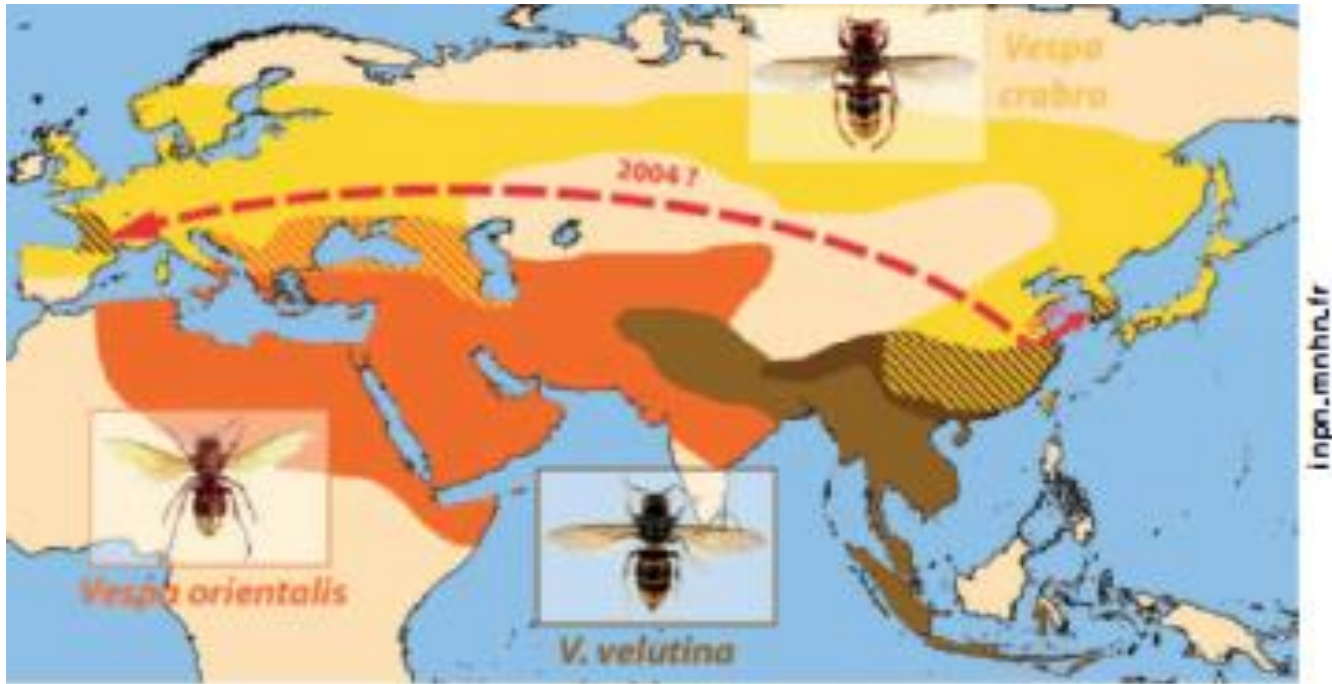
- ✓ Etat de lieu sanitaire
- ✓ Organisation de lutte
- ✓ SMRDS
- ✓ Lien avec OVS-a
CROPSAV plénier
ASR

FREDON France

- 1^{er} réseau phytosanitaire
- Promotion de la [santé globale](#)
- Des expériences partagées dont frelon

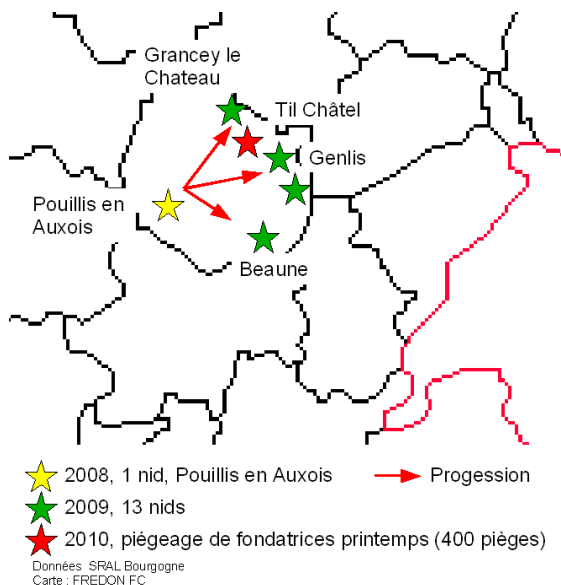


Constats



Constats BFC

2008



2013 : 1er découverte FC

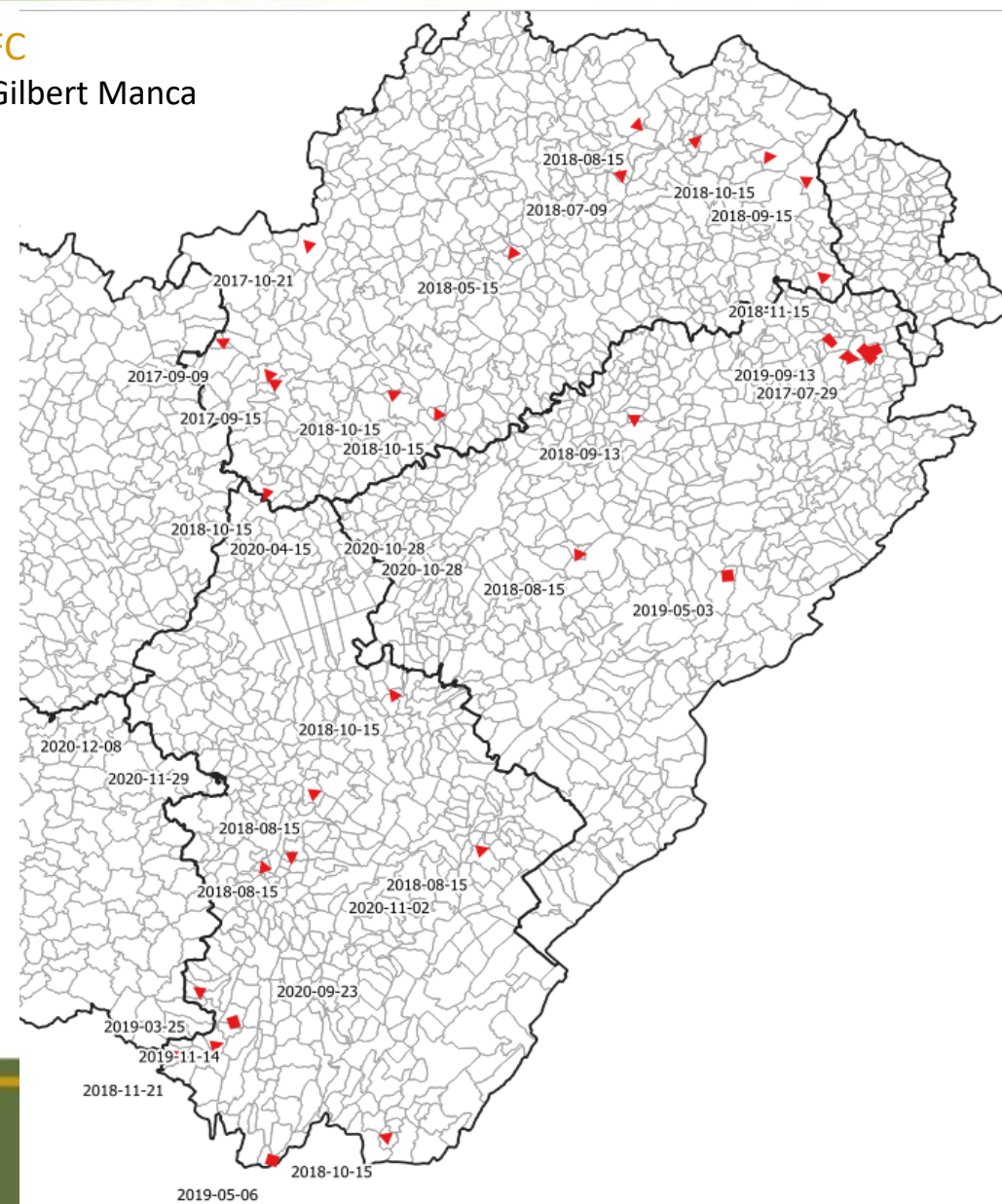
GDSa pays Montbelliard - Gilbert Manca

2020 : Accélération des signalements

Présence du frelon sur tout le territoire FC, progression rapide cf. autres régions

en BO ?

-> carte à mutualiser entre organisme (centralisation)



2010 concertations

ADA-FREDON

Demande de signalement

Exemple d'organisation

France

Pas de stratégie nationale

Recherche de solution de piégeage

Evolution plan abeille 2021 ? lutte contre les bioagresseurs ?

Double réglementation :

- ✓ Ministère de l'agriculture (DS2 abeille) et
- ✓ Ministère de l'environnement Espèces Exotiques Envahissantes, EEE)

Normandie

Arrêté Préfectoral : coordinateur FREDON

Plateforme de gestion web : du signalement à la facturation et indemnisation de détenteur

Mutualisation € , conseils départementaux, Communauté de communes, Communes, Apiculteurs

1 référent par commune



Exemple d'organisation

Bretagne

COFIL : Sénateur, la FDGDON 56, le GDS Apicole 56, le Syndicat Apicole 56, le Conseil Départemental, l'Association des Maires , communes et Communautés de communes).

Animation FDGDON 56 Morbihan

Nomination d'un référent Frelon par commune,

PACA

Bouche du Rhône

Plan lutte : GDS pour les apis

Point focal départemental nommé par OVSA- préfet

Ref communal api

Cahier des charge 3 D

Eure

Arrêté préfectoral

Coordinateur GDSa



Exemple d'organisation

IDF

Coord: FREDON et FROSAIF

Fédération Régionale des Organisations Sanitaires Apicoles d'Ile-de-France Créée en 2013,
Elle fédère les GDSA départementaux et coordonne leurs actions au niveau régional

Plan d'action régional

- Défense rucher
- Protection population

Communication - Fiche signalement

Formation - Charte agrément 3D

Surveillance

Destruction nid – piégeage raisonné - muselière



Constats

CROPSAV – GDS-FREDON -2013

Plan organisation,

- ✓ signalement, confirmation,
- ✓ gds mandate un référent local,
- ✓ protocole de destruction ADA-FREDON,
- ✓ pas de ressource pour destruction
- ✓ lutte collective à envisager ?

GDSa 25 , FREDON-> api

Des demandes de soutien

GDSa 21 : limite du bénévolat

Collectivités Bresse haute Seille, le Vernois
asso maire 39, Besançon, CD90, communes
particuliers

Entreprises 3D (formation)

=> **Besoin de coordination**

GDS (OVSa) devrait être l'initiateur d'un PAR

Organisation concertée
pour une
lutte coordonnée
?



Projet : Officialiser la lutte, Intérêt ?

Tenter une organisation collective

Concertée / coordonnée

1. Apicole
2. Collectivités

Officielle

- ✓ Reconnaissance CROPSAV – Préfet / DRAAF
- ✓ Collectivité : mutualisation € ? (ex CD90), animation-coordination, destruction de nid
- ✓ Reconnue par la DREAL (EEE)

Globale BFC

- Economie d'échelle
- Même docs, même organisation, 1 contact de signalement
- Correspondant départementaux
- Référent communaux (GDSa- FREDON) exemple réseau ambrosie avec ouverture EEE
- 1 coordinateur -> recherche €



Projet : Officialiser la lutte

Saisine du CROPSAV: Proposer une organisation collective Plan d'action Régional



2016

PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ

Direction régionale
de l'alimentation,
de l'agriculture
et de la forêt

Service régional
de l'alimentation

**Arrêté portant désignation des membres du conseil régional
d'orientation de la politique sanitaire animale et végétale**



Projet : Officialiser la lutte

Saisine du CROPSAV: Proposer une organisation collective Plan d'action Régional

ARRETE

Article 1^{er} : Objet

Le conseil régional d'orientation de la politique sanitaire animale et végétale est consulté sur :

- les schémas régionaux de maîtrise des dangers sanitaires soumis à l'approbation de l'autorité administrative par les associations sanitaires régionales ;
- les demandes d'inscription des dangers sanitaires de deuxième catégorie faisant l'objet de programmes collectifs volontaires approuvés ;
- les programmes collectifs volontaires de prévention, de surveillance et de lutte contre certains dangers sanitaire soumis à approbation par l'association régionale sanitaire.

Il peut être consulté sur toute autre question relative à la santé et la protection des animaux et des végétaux.



Projet : Officialiser la lutte

Saisine du CROPSAV: Proposer une organisation collective Plan d'action Régional

Membres :

Préfets départements
Cons. Régional
Cons. Département.
Asso. des maires
Org Profess. Agricoles
FRDGDS (OVS a)
FREDON (OVS v)
FR Chasse et ON Chasse

Protection de la nature
Vétérinaires
Protection animale
Filière animale
Filière végétale
Laboratoire agréé
DREAL
ARS
ONF-CRPF



Projet : Officialiser la lutte

Saisine du CROPSAV: Proposer une organisation collective Plan d'action Régional

Argumentaire

Evolution nb nid

- ex autres régions
- accroissement : + risque rucher, population biodiversité
- agir tôt

Problématique régionale

-> choix du coordinateur de lutte collective régionale
Porteur section api OVS a ? coordinateur FREDON ?

Démarche collective

- Action raisonnée - harmonisée
- Concertée api et collectivité
- Ressources mutualisées

Officialisation de la lutte

-> reconnaissance : confiance des financeurs potentiels

- **CR : economie du territoire**
- CD : biodiversité / économie
- Pays / com com /commune, sécurité

- ➔ € animation / coordination
 - Communication, epidémiosurveillance, structuration réseau via commune, charte 3D
- ➔ € destruction nid



Plan d'action Régional: Proposition FREDON

Réalisation

Information / communication - Informer pour détecter

cible: apiculteurs, référents de collectivité ambroisie (FREDON). habitants, professionnels et 3D

Fiche pratique de signalement, adulte, nids primaire et secondaire, contenu : concertation/validation communes/GDSa, contacts a définir

Diffusion numérique, sites internet GDS, GDSa, FREDON, facebook, Communes COM COM, Département Presses, 3D, apiculteurs professionnels,

Diffusion papier en mairie, impression, exemplaire en nb restreint, pdf à imprimer, Affiche

Sollicitation des mairie pour **nomination de référents** frelon

Réunion locale GDSa et ou publique avec les collectivité, apiculteurs, services techniques terrain, référents commune, élus, habitants

Coordination des entreprises 3D

Recensement,

Engagement 3D de respect NS DGAL/SDSPA/N2013-8082,

Inscription des 3D sur une **liste diffusable aux détenteurs**, (Accord 3D)

grille tarifaire selon secteur, récépissé (rapport intervention, hauteur nid, avis sur la réalisation)



Plan d'action Régional: Proposition FREDON

Centraliser les signalements

Reception de signalement à la commune et ou et ou système SIG FNSOAD, FREDON, éalidation de l'espèce, a définir,

Transmission du signalement, fiche de signalement

Commune<-> FREDON -> apiculture,

Appréciation :

1- « danger imminent » -> police du Maire, équipe municipale ou pompier ;

2- sinon responsabilité du détenteur, info FREDON, liste 3D, confirmation de destruction par copie récépissé

Soutien à la destruction sur récépissé

par indemnisation de la commune, Com com, ou départ. ? au détenteur du nid pour destruction, % de cout de destruction

Montant estimé 100€-10m; 130€ 10-25m; 220€ sup 25m.

Soutien au piégeage

Protection des ruchers, recensement, information des apiculteurs, toute l'année

Piégeage de fondatrice au printemps ? proche signalement n-1, suivi à fréquence par un référent , mars-mai

besoin-livraison

Coordination départementale et régionale

Concertation OPA-OVS apicole, collectivités, définition du PAR (Plan action régional)

Sollicitation des préfets par le CROPSAV, saisine GDSa (section OVS apicole).

Projet charte bonnes pratiques 3D

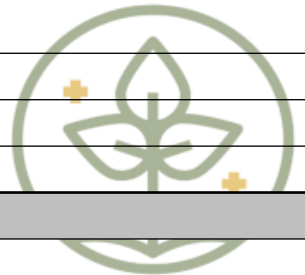
Formation régionale à la demande

Commande groupée, EPI, piège rucher, piège de printemps

Evaluation – bilan FREDON collectivité

synthèse

restitution - échange Commune-GDSA - FREDON



Coordination Apicole

Visio-réunion avec les GDSa – ADA – FREDON du 2/2/21

1- Les GDSa présents envisagent FREDON BFC en coordinateur de la lutte.

2- Courrier de saisine du CROPSAV

- Destinataire : DRAAF-SRAL
- Le porteur de la saisine est le GDSa section apicole de l'OVSa
- FREDON et ADA accompagne les GDSa pour cette saisine
- FREDON et ADA proposerons un courrier de saisine argumenté aux GDSa pour amendement/validation
- cosignature de la saisine



Projet : Officialiser la lutte

Visio-réunion avec les GDSa – ADA – FREDON du 2/2/21

3- Chaque GDSa consulte avant les AG:

Dans un premier temps les conseils d'administration pour :

- information de la démarche de saisine
- aborder le besoin des 1^{er} €, nécessaire à initier le plan de lutte, les propositions seront soumises aux votes en AG.

Dans un second temps les syndicats apicoles afin de compléter :

- l'argumentaire de la saisine
- Avis de soutien en € l'effort des GDSa éventuellement décidé par les GDSa



Discussion



« L'expertise végétale pour la santé
de l'environnement »



FREDON
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

Merci de votre attention

Siège : 21 rue JB Gambut – 21200 BEAUNE

Site d'Ecole Valentin : Espace Valentin Est – 12 rue de Franche-Comté – Bât E – 25480 ECOLE VALENTIN